OEA/Ser.W

 CIDI/doc. 390/23

 7 juin 2023

 Original : anglais

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI)

AU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DE SON PLAN DE TRAVAIL 2023

Janvier-mai 2023

**TABLE DES MATIÈRES**

 **Page**

**APERÇU DES AXES STRATÉGIQUES 1**

**INTRODUCTION** **4**

**AXE STRATÉGIQUE 1** **6**

**AXE STRATÉGIQUE 2 10**

**AXE STRATÉGIQUE 3 13**

**AXE STRATÉGIQUE 4** 16

**AXE STRATÉGIQUE 6** 18

**AXE STRATÉGIQUE 7** 21

**CONCLUSION**  24

**APERÇU DES AXES STRATÉGIQUES**

**AXE STRATÉGIQUE 1**

PROMOUVOIR DES ÉCONOMIES INCLUSIVES ET COMPÉTITIVES

**AXE STRATÉGIQUE 2**

RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PIDS)

**AXE STRATÉGIQUE 3**

PROMOUVOIR L’ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LES AMÉRIQUES

**AXE STRATÉGIQUE 4**

PROMOUVOIR UN TRAVAIL DÉCENT, DIGNE ET PRODUCTIF POUR TOUS

**AXE STRATÉGIQUE 6**

FAVORISER LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET ÉTABLIR DES PARTENARIATS

**AXE STRATÉGIQUE 7**

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PORTS COMPÉTITIFS, SÛRS, DURABLES ET INCLUSIFS DANS LES ÉTATS MEMBRES

**RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU**

**SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI)**

**AU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)**

**RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DE SON PLAN DE TRAVAIL 2023**

Janvier-mai 2023

**INTRODUCTION**

APERÇU DU RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU SEDI SUR LE PLAN DE TRAVAIL 2023 (JANVIER-MAI)

Les travaux du Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) de l’Organisation des États Américains (OEA) sont guidés par les principes fondamentaux définis dans la Charte de l’OEA et la Charte sociale des Amériques. Le mandat du SEDI provient du Sommet des Amériques, de l’Assemblée générale de l’OEA et des différentes réunions sectorielles au niveau ministériel. Le dialogue politique et la coopération technique entre les États membres en vue de contribuer au développement socioéconomique de la région jouent un rôle fondamental pour l’œuvre du SEDI de l’OEA. Grâce à un dialogue politique de haut niveau, le Secrétariat définit aux côtés des États membres des politiques et des priorités qu’ils jugent critiques pour la réduction de la pauvreté et l’élimination des inégalités sur le continent. En effet, le mandat de l’OEA, « Plus de droits pour plus de personnes », occupe une place centrale dans l’ethos opérationnel du SEDI. Les impératifs de politique publique se traduisent par des programmes, des projets et des activités, mises en œuvre grâce à des partenariats avec des organisations de la société civile et d’autres institutions régionales, internationales, publiques ou privées servant des objectifs communs.

L’organigramme du SEDI de l’OEA englobe : le bureau du Secrétaire exécutif ; trois départements – Département du développement humain, de l’éducation et de l’emploi (DHDEE), Département du développement économique (DED), Département du développement durable (DSD) – et le Secrétariat de la Commission interaméricaine des ports (CIP). Le SEDI travaille également en étroite coordination avec d’autres secrétariats au sein de l’OEA, des organismes affiliés comme la Fondation pour les Amériques, le Fonds pour les jeunes entrepreneurs des Amériques et la Fondation panaméricaine pour le développement. Il a également mis en place des partenariats avec d’autres organisations internationales, des organisations de la société civile, le monde universitaire et le secteur privé. Le domaine d’attribution du Secrétariat est vaste, et surtout, il dépend en grande mesure des partenariats et des contributions volontaires des États membres et d’autres bailleurs.

Dans un contexte mondial caractérisé par des priorités et des programmes de développement en concurrence, les partenariats du SEDI reflètent son attachement à mettre en œuvre des programmes indispensables pour le renforcement de la durabilité des États membres et à répondre aux exigences d’un monde en mutation. À mesure que notre région reste confrontée aux innombrables défis de l’environnement post-Covid, c’est-à-dire, une augmentation des inégalités, de l’incertitude économique et de l’instabilité politique, les chercheurs, les institutions universitaires et les organisations de développement international reconnaissent tous que le changement climatique est la menace la plus grave pour le continent. Dans cet esprit, le SEDI a redéfini sa mission stratégique afin « d’assurer un développement durable, inclusif et équitable dans les Amériques en tant que fondement pour la démocratie, la paix, la justice sociale et le progrès ».

Le Plan de travail 2023 du SEDI est actuellement en cours de mise en œuvre dans le cadre du Plan stratégique global 2023-2025 de l’Organisation, grâce à l’approche ONE SEDI : programmation et mise en œuvre intégrées, et élimination des silos entre les différents départements. Ce rapport est un point d’information sur les programmes, les projets et les initiatives du SEDI entre janvier et mai 2023. Il reprend la structure des six axes stratégiques et objectifs, définis dans le pilier Développement du Plan stratégique global de l’OEA.

**Le SEDI souhaite remercier l’ensemble de ses partenaires et des parties prenantes de leur participation et des services rendus au continent à ce jour en 2023.**

**AXE STRATÉGIQUE 1**

PROMOUVOIR DES ÉCONOMIES INCLUSIVES ET COMPÉTITIVES

Le SEDI continue d’accélérer l’adoption de nouvelles technologies par la région et de faciliter son ajustement aux écosystèmes numériques, deux facteurs indispensables à la promotion d’une croissance économique inclusive et, comme l’indique la Banque mondiale, pour rendre plus efficace « l’exploration de voies novatrices vers un développement vert, résilient et inclusif ». Certains des programmes saillants du SEDI, le Centre de développement des petites entreprises (SBDC), le Programme pour la compétitivité des MPME, le Réseau interaméricain pour la compétitivité (RIAC), l’Échange interaméricain pour la compétitivité (ACE), l’Académie des jeunes de l’OEA sur les technologies transformatrices et Prospecta Americas, restent au cœur de ses efforts visant à améliorer la productivité, la coopération régionale et l’échange de connaissances.

Entre janvier et mai 2023, au titre de l’axe stratégique 1, le DED a réalisé des progrès considérables en vue d’atteindre un certain nombre d’indicateurs de référence définis dans son Plan de travail 2023. Il était prévu que des réseaux nationaux du SBDC soient lancés au Brésil, en Équateur et en Uruguay. Celui du Brésil débutera ses activités en novembre, et un cadre programmatique a été arrêté pour ouvrir ceux de l’Équateur et de l’Uruguay. Après la première itération de l’ACE, deux projets (sur six prévus pour 2023) visant à stimuler le développement économique, l'innovation et l’entrepreneuriat ont déjà été élaborés, et quatre partenariats (sur sept prévus pour 2023) centrés sur le développement économique et la résilience locaux grâce à l’innovation ont déjà été forgés. Enfin, Prospecta Americas avance bien vers la réalisation de son objectif d’ouvrir deux nouveaux centres d’excellence, après avoir reçu des propositions sur l’intelligence artificielle (Chili) et les matériaux nanostructurés (Pérou).

**OBJECTIF 1.1**

Développer la capacité des institutions des États membres qui contribuent à la conception et à la mise en œuvre de politiques et programmes qui encouragent la productivité, l’entrepreneuriat, l’innovation et l’internationalisation des MPME, ainsi que des coopératives et d’autres unités de production.

**L’autonomisation économique des femmes au service de sociétés équitables et résilientes (WEE)**

* Création de la première version du Centre de coordination pour les MPME, qui comprend une base de données de ressources élaborées pour les Caraïbes avec plus de 45 expériences et ressources partagées par 6 pays de l’OECO.
* Publication de 5 bulletins d’information MPME en anglais et en espagnol, mettant en lumière plus de 180 programmes et initiatives de 21 pays et organisations régionales.

**Programme des Centres de développement des petites entreprises (SBDC)**

* Poursuite de l’assistance technique avec le Brésil pour l’adoption du modèle SBDC, des centres devant être lancés dans 3 États en novembre.
* Exécution formelle du MOU avec l’Agence uruguayenne de coopération internationale (AUCI) en mars afin de formaliser le programme de coopération.
* Tenue de réunions de validation avec l’AUCI, l’Instituto Nacional del Cooperativismo et d’autres acteurs clés afin de définir le cadre du programme et les paramètres de l'assistance technique en Uruguay.
* Tenue de réunions de validation avec le ministère de la Production afin de définir le cadre de soutien et d’activités pour la mise en œuvre en Équateur.

**Programme pour la compétitivité des MPME**

* Tenue de réunions de validation avec le ministère du Commerce/SBDC Sainte-Lucie afin d’avaliser les activités techniques proposées visant à soutenir l’accès des MPME au mécanisme de subvention par prêts destiné aux PME.

**Réseau interaméricain pour la compétitivité (RIAC), Forum (ACF) et Échange (ACE)**

* Partage de 7 bonnes pratiques et possibilités de collaboration avec 18 États membres concernant les priorités de l’ACF lors de l’ACE organisé à Seattle.
* Partage, lors de l’ACE organisé à Seattle, d’une bonne pratique sur la compétitivité au niveau infranational concernant les politiques, modèles et stratégies mises en œuvre par les autorités de Seattle dans le secteur du tourisme et des industries créatives en vue de soutenir l’économie locale.

**OBJECTIF 1.2**

Accroître la coopération régionale, les échanges de connaissance, les transferts de technologie selon des conditions convenues mutuellement, et la collaboration intersectorielle entre les États membres et en leur sein, dans les domaines de la compétitivité, de la productivité et de l’innovation.

**Échange interaméricain pour la compétitivité (ACE)**

* Les participants à l’ACE ont élaboré deux nouveaux projets pour contribuer au développement économique, à l’innovation et à l’entrepreneuriat :
	+ Le LAC Invest Network (Réseau latino-américain et caribéen d’investissement), créé par plus de 15 institutions de 12 États membres
	+ Proposition de projet pour un Programme d’accélérateur mondial en soutien aux startups
* Les participants à l’ACE ont créé 4 partenariats autour du développement économique et de la résilience locaux facilités par l’innovation
	+ Des accords de coopération ont été signés entre AEI Ecuador et ProPanama ; entre les autorités de Cordoba (Argentine) et ProPanama ; et entre Orbital Engenharia (Brésil) et Aerialoop (Équateur) en vue de développer des opportunités économiques conjointes
	+ Acento Global, qui fait partie de Cordoba Acelera (Argentine) et Sos Paisa, une organisation de Medellin (Colombie) ont mis en place un partenariat à titre formel
* Les acteurs de l'ACE ont donné leur accord à trois opportunités et/ou projets de coopération pour le développement économique, le commerce ou l’investissement :
	+ ProColombia et les autorités de Quito ont organisé une table ronde sur l’économie du numérique en février
	+ Les autorités de Cordoba (Argentine) ont rejoint à titre formel l’International Economic Development Council (Conseil international du développement économique)
	+ Lancement et amélioration d’une nouvelle initiative entrepreneuriale intitulée Re-forest Latam, promue par le secrétariat de la province de Tucuman (Argentine)

**OBJECTIF 1.3**

Augmenter la coopération visant à renforcer les capacités institutionnelles des États membres à incorporer l’innovation et les technologies transformatrices afin de créer de la valeur ajoutée et de diversifier leur économie d’une manière durable et inclusive

**Académie des jeunes de l’OEA sur les technologies transformatrices**

* 8 bonnes pratiques, pensées en Argentine, en Colombie, au Costa Rica, au Guatemala, au Mexique, au Pérou, à Trinité-et-Tobago et aux États-Unis, liées aux priorités de la COMCYT, partagées avec 24 États membres de l’OEA lors de la X réunion de la COMCYT, organisée en mai.
* 7 offres concrètes de collaboration de plus de 10 partenaires stratégiques de la COMCYT partagées avec 24 États membres, présentées par le Science History Institute (Université Harvard), le TEC (Monterrey), Girls in Quantum, Hub Apta, le MIT et IBM lors de la X réunion de la COMCYT, organisée en mai.
* Organisation de la table ronde de haut niveau intitulée *Artificial Intelligence: Public Policy Imperatives for the Americas* (« Intelligence artificielle : impératifs de politique publique pour les Amériques ») au siège de l’OEA, afin de fournir aux gouvernements, aux universitaires, au secteur privé et à la société civile un espace pour indiquer comment ils préconisent de guider le développement et l’utilisation de l’IA de manière sûre, responsable et inclusive.
* Un nouveau cours sur l’intelligence artificielle, mené en coopération avec Structuralia, est désormais disponible sur le site web de l’Académie des jeunes, à la fois en anglais et en espagnol. Cette formation de 60 heures comprend 4 modules, dont un sur les fondamentaux de l’IA et un sur l’application de ces technologies dans le monde de l'entreprise.

**Prospecta Americas**

* Désignation du Centre d’excellence sur la blockchain de Hidalgo en tant que Centre OEA sur les technologies transformatrices à Pachuca (Mexique) en février.
* Organisation d’un atelier en ligne avec 3 Centres d'excellence : blockchain (Mexique), robotique et IA (Colombie) et IA (Chili) ; échange de bonnes pratiques et débats sur les étapes permettant de devenir un Centre OEA sur les technologies transformatrices.
* Réception de deux propositions d’accueil de Centres d'excellence de l’OEA sur les technologies transformatrices (IA, Chili, avec le soutien du ministère de la Science, de la Technologie, des Connaissances et de l’Innovation ; matériaux avancés et nanostructurés, Pérou, avec le soutien du Conseil national de la science, de la technologie et de l’innovation technologique (CONCYTEC)).
* Présentation du cadre de collaboration pour l’élaboration de diagnostics sur les écosystèmes d’innovation et de durabilité, en collaboration avec l’Université Harvard, annoncés lors de la réunion de la COMCYT.

**OBJECTIF 1.4**

Aider les États membres à renforcer les capacités des institutions qui favorisent l’apparition d’activités économiques durables dans les secteurs du tourisme et de la culture.

**Programme Changement climatique et développement durable pour le tourisme dans les Amériques**

* Appel aux États membres à présenter leurs outils et/ou stratégies techniques employés pour la planification du développement du tourisme fondée sur l’atténuation des urgences climatiques, à inclure dans un Inventaire envoyé en mai.
* Organisation de la Ve réunion spéciale de la CITUR en avril afin d’aborder les nouvelles propositions d’initiatives pour la coopération touristique continentale dans le contexte de la Commission dans les domaines suivants : Tourisme régénératif, renforcement des capacités pour le déploiement de nouvelles technologies et le développement humain dans le secteur touristique, et Journée mondiale de la résilience du tourisme 2024.
* Préparation et soumission à la Banque de développement de l’Amérique latine d’une proposition de projet intitulée *Building a Resilient Tourism Network in member states* (« Bâtir un réseau de tourisme résilient dans les États membres »).
* Recueil de 461 ressources distinctes (dont 36 % sont propres aux peuples autochtones) pour le Portail du tourisme autochtone, en préparation de son lancement le 9 août prochain (en coordination avec la Journée internationale des peuples autochtones).

**Commission interaméricaine de la culture (CIC)**

* Préparation et présentation, lors de la Réunion de planification des autorités de la culture, du projet de Plan de travail de la CIC 2023-2025.
* La réunion de planification s'est accompagnée de visites in situ à la Galerie Renwick et aux bureaux de Meta chargés de la réalité virtuelle, entre autres démonstrations interactives.
* Présentation à la commission chargée des politiques du projet de Plan de travail de la CIC (en attendant son adoption définitive à l’échéance du délai de 30 jours accordés aux États membres pour transmettre des commentaires supplémentaires).

**AXE STRATÉGIQUE 2**

RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PIDS)

Le Département du développement durable (DSD) continue de mettre en place des programmes essentiels visant à renforcer la durabilité et la résilience des États membres. Afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable de l’ONU, le DSD s’associe aux pays de l’ensemble du continent pour favoriser une prise en compte systématique de la résilience et de la gestion des risques de catastrophe, un renforcement des capacités dans le domaine de la résilience climatique et de la gestion durable des écosystèmes, une sécurité de l’approvisionnement en eau améliorée, un développement des capacités de gestion intégrée des ressources hydriques et un soutien au développement et à l’utilisation d’options énergétiques durables. En 2023, l’action pour le climat est devenue un thème particulièrement incontournable ; la réunion ministérielle sur le climat, qui aura lieu aux Bahamas, représente un élément central du portefeuille de collaboration global du DSD.

Entre janvier et mai 2023, au titre de l’axe stratégique 2, le DSD a réalisé des progrès considérables en vue d’atteindre un certain nombre d’indicateurs de référence définis dans son Plan de travail 2023. La poursuite du développement de la base de données unique sur les interventions en cas de catastrophe fera en sorte que les États des Caraïbes (10 d’entre eux ayant été ciblés pour 2023) bénéficient d’une capacité accrue à réagir aux ouragans et aux catastrophes naturelles. En outre, la participation importante du DSD, à la fois au sein de la Commission économique de l’ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), où il a dirigé un cycle d’interventions et en a coordonné un autre, et dans le cadre de la Conférence de l’ONU sur l’eau, où il s’est joint à deux manifestations parallèles, rapproche le département de l’un de ses objectifs : diriger ou co-diriger une session lors de deux événements clés sur le secteur de l’eau dans les Amériques, et lors d’un événement de ce type à l’échelle mondiale.

**OBJECTIF 2.1**

Améliorer les capacités des États membres en matière de gestion des risques de catastrophe, dans la lignée des objectifs et des actions stratégiques définies à la section 3.1 du PIDS.

**Gestion des risques de catastrophe**

* Discussions avec l’Université des Indes occidentales et l’Agence caribéenne de gestion des urgences en cas de catastrophe afin de coorganiser une formation annuelle des pays caribéens à une récupération rapide post-catastrophe grâce à l’outil d’orientation et aux directives de communication de crise élaborées à l’usage des petites entreprises du secteur touristique dans les Caraïbes.
* Élaboration d’un questionnaire à l’intention des autorités nationales de coordination sur la fourniture et la coordination de l’aide dans les États membres de l’OEA, en vue d’élaborer une base de données unique sur les interventions en cas de catastrophe.
* Lancement d’une étude des inventaires d’activités scientifiques et en matière de données afin d’identifier les lacunes critiques dans le domaine des données et des capacités à combler en vue d'atténuer les risques, et de mettre au point des formations interdisciplinaires dans les Caraïbes.
* Organisation d’un débat d’experts sur le rôle bénéfique que des connaissances scientifiques et des données solides peuvent jouer en aidant les États membres à améliorer la conception et l’exécution de politiques et stratégies efficaces et adaptatives afin de surmonter les défis sociaux, économiques et environnementaux qui font obstacle à un développement résilient et durable.

**OBJECTIF 2.2**

Améliorer les capacités des États membres en matière de gestion durable des écosystèmes, dans la lignée des objectifs et des actions stratégiques définies à la section 3.2 du PIDS.

**Changement climatique**

* Rédaction et présentation au gouvernement des Bahamas d’un rapport d’évaluation sur la finance du climat, en soutien aux activités préparatoires pour la prochaine réunion ministérielle et de haut niveau interaméricaine sur le développement durable, prévue en octobre 2023.
* Soutien à des activités liées au projet de base de données sur les interventions en cas de catastrophe naturelle.
* Organisation de deux débats d’experts sur les thèmes Finance du climat et Changement climatique et pauvreté dans le cadre du processus de la ministérielle.
* Rédaction et présentation aux États membres d’un *Livre blanc sur le changement climatique* en préparation de la réunion ministérielle.

**OBJECTIF 2.3**

Améliorer les capacités des États membres en matière de gestion intégrée des ressources hydriques, dans la lignée des objectifs et des actions stratégiques définies à la section 3.3 du PIDS.

**Gestion intégrée des ressources hydriques**

* Participation à la conférence de la CEPALC en février. Le DSD de l’OEA a animé le débat intitulé « Eau et développement durable » et coordonné avec la BID une discussion sur le thème « Eau et coopération territoriale et régionale ».
* Participation à deux manifestations parallèles lors de la Conférence de l’ONU sur l’eau en mars : « Solutions financières pour s’attaquer aux défis de l’ODD6 » et « Engagements multipartites au titre du Programme d’action sur l’eau – Solutions hydriques et climatiques intégrées – De la science aux décisions à l’action ».
* Lancement des préparations pour le document de projet « Gestion intégrée des ressources hydriques dans le bassin versant transfrontalier du Bermejo ».
* Rencontre avec CIC Plata (Buenos Aires) pour la clôture et l’évaluation du projet « Préparer le terrain pour la mise en œuvre du programme d’action stratégique pour le bassin de La Plata ».
* Poursuite de la mise en œuvre du projet « Favoriser la sécurité de l’approvisionnement en eau dans la région du Trifinio : promouvoir l’élaboration d’une analyse diagnostique transfrontalière (TDA)/d’un programme d’action stratégique (SAP) pour le bassin transfrontalier du Lempa (2023-2027) ».
* Poursuite de la conception PRODOC pour le « Projet de gestion résiliente sur le plan climatique des écosystèmes des Hautes-Andes ».
* Poursuite de la préparation de la mise en œuvre du projet « Préparer la mise en œuvre du programme d'action stratégique pour le bassin de La Plata ».
* Lancement des pourparlers avec le Fonds pour l’environnement mondial (FEM) pour un nouveau projet du Fonds dans le bassin de La Plata.
* Organisation, à Antigua (Guatemala) en mai, d’un atelier pour la réalisation de la première édition du programme de renforcement des capacités intitulé « L’action climatique au service du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ».

**OBJECTIF 2.4**

Améliorer les capacités des États membres en matière de gestion énergétique durable, en accordant la priorité à la promotion d’une énergie propre, renouvelable et durable sur le plan environnemental ainsi que de l’efficacité énergétique, dans la lignée des objectifs et des actions stratégiques définies à la section 3.5 du PIDS.

**Partenariat des Amériques pour l’énergie et le climat (ECPA)**

* 28 États membres ont participé à un exercice visant à définir les nouveaux piliers programmatiques et ont fourni les données nécessaires à une évaluation régionale des besoins.
* Élaboration d’une ébauche de plateforme de mise en relation pour les énergies propres afin de mettre en place une assistance technique et de faciliter les échanges techniques entre tous les États membres.
* Élargissement des partenariats : les départements de l’Énergie, de l’Éducation et d’État des États-Unis, la Banque de développement des Caraïbes, la BID ou encore l’Agence allemande pour la coopération internationale s’ajoutent une liste en expansion d’acteurs non gouvernementaux qui s'associent à l’OEA pour favoriser les énergies propres.
* Préparations en cours pour des dialogues de haut niveau sur les énergies propres dans les Amériques : « Intégration régionale des énergies propres pour un avenir durable » (juin), « Bâtir des systèmes énergétiques résilients sur le plan climatique » (septembre), « Stimuler l’investissement dans les transitions énergétiques » (novembre) et « Vers la neutralité carbone : décarboner les secteurs clés dans les Amériques » (février 2024).

**AXE STRATÉGIQUE 3**

PROMOUVOIR L’ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LES AMÉRIQUES

Un document de recherche en politique publique de la Banque mondiale, publié en décembre 2022, mettait en lumière une réalité effrayante pour l’Amérique latine : en raison des fermetures d’établissements scolaires dues à la pandémie de Covid-19, équivalentes à 1,42 ans, « le processus d’accumulation de capital humain des enfants et des jeunes a souffert considérablement (...), ce qui pourrait se traduire par une augmentation considérable de la pauvreté en termes de revenue à l’avenir pour les populations concernées : entre 8,4 et 20,7 % ». Dans le cadre du Programme interaméricain de l’éducation 2022-2027, le Département du développement humain, de l’éducation et de l’emploi (DHDEE), notant l’importance de la réduction des déficits d’apprentissage sur le continent, a mieux défini en 2023 les programmes visant à produire davantage d’établissements éducatifs de qualité, inclusifs et équitables dans les Amériques pour répondre aux besoins de la région.

Entre janvier et mai 2023, au titre de l’axe stratégique 3, le DHDEE a réalisé des progrès considérables en vue d’atteindre un certain nombre d’indicateurs de référence définis dans son Plan de travail 2023. En lançant une carte interactive comprenant plus de 100 pratiques optimales d’enseignement numérique dans les Amériques, il a atteint l’objectif de fournir aux États membres un répertoire interactif de bonnes pratiques. En outre, 285 enseignants caribéens (sur 1 200 prévus pour 2023) ont déjà reçu une formation sur l’Innovation en classe ; par ailleurs, 26 organisations de la société civile (contre 20 prévues pour 2023) ont participé à un cours en ligne sur les levées de fonds. Enfin, le Programme de partenariats pour l’éducation et la formation a déjà attribué 1 497 bourses (sur 3 500 prévues pour 2023).

**OBJECTIF 3.1**

Promouvoir les débats régionaux et le dialogue politique sur les thèmes du moment dans le domaine de la politique et des pratiques éducatives, dans le cadre des processus ministériels.

**Commission interaméricaine de l’éducation (CIE)**

* Organisation d’une réunion de planification des autorités en février afin de présenter le projet de Plan de travail 2022-2025 de la CIE.
* Organisation de réunions de travail bihebdomadaires entre février et avril, avec les autorités de la CIE et ses groupes de travail, avec le soutien des ministères de l’Éducation du Chili, du Costa Rica, des États-Unis, de la Jamaïque, du Pérou et du Paraguay, afin de mettre au point les 4 programmes continentaux qui figurent dans le projet de Plan de travail 2022-2025 de la CIE.
* Rédaction et présentation des 4 programmes continentaux fondés sur les domaines prioritaires définis dans le Programme interaméricain de l’éducation 2022-2027 lors de la réunion de la commission chargée des politiques en avril.

**Partenariat de l’OEA avec la Fondation ProFuturo**

* Lancement d’une carte interactive comprenant plus de 100 pratiques optimales d’enseignement numérique dans les Amériques, proposées en avril par des écoles, des enseignants et des organisations de la société civile.
* Publication de [Enseignement numérique dans les Amériques – Pratiques optimales pour inciter à l'action](https://bit.ly/41Fzi2S) en avril.
* Inscription de 4 organisations de la société civile dans le domaine de l’éducation au registre des organisations de la société civile de l’OEA.

**OBJECTIF 3.3**

Améliorer les capacités institutionnelles des États membres à fournir une éducation de qualité, inclusive et équitable par le biais des initiatives programmatiques visant à renforcer le métier d’enseignant, à assurer une prise en charge exhaustive de la petite enfance, et à intégrer les technologies de l’information et de la communication (TIC) dans l’enseignement.

**Partenariat de l’OEA avec la Fondation ProFuturo**

* Formation de 285 enseignants caribéens à l’Innovation en classe, à l’enseignement des mathématiques et à l’intégration des TIC dans l’enseignement.
* 47 citoyens de 26 organisations de la société civile actives dans le domaine de l’éducation ont participé à un cours en ligne sur la levée de fonds proposé par PENT FLASCO Argentina en mars.
* Rencontre avec les autorités péruviennes (présidence du Conseil des ministres et Programme national pour les bourses et les crédits éducatifs), ProFuturo, et la Fondation Telefonica Pérou, afin de proposer à 1 000 enseignants actifs ou en formation des cours de développement professionnel sur les thèmes suivants : Méthodologies d’apprentissage dans l’environnement virtuel et Évaluer l’apprentissage dans l’environnement virtuel.

**OBJECTIF 3.4**

Élargir et améliorer l’accès, dans les États membres, à des possibilités éducatives de qualité, inclusives, équitables et pertinentes, et promouvoir l’apprentissage tout au long de la vie ainsi que le développement du personnel.

**Programmes de bourse et de formation de l’OEA**

* Le Programme de partenariats pour l’éducation et la formation, entre janvier et mai, a enregistré les réalisations suivantes :
	+ Publication de 26 avis d’opportunité de bourse ;
	+ Attribution de 1 497 bourses avec 9 partenaires ;
	+ Mise à disposition de 926 programmes qui s’inscrivent dans les domaines prioritaires du développement durable et de l’environnement ;
	+ 118 bénéficiaires de bourses actuellement en étude en-dehors des États-Unis et du Canada ;
	+ Renouvellement et modification de 6 accords de partenariat.
* Le Programme universitaire 2023, entre janvier et mai, a enregistré les réalisations suivantes :
	+ Réception de 41 nominations d’États membres à évaluer lors du Comité de sélection du 30 mai ;
	+ Réception et évaluation de l'achèvement des bénéficiaires de bourses de 2e année dans le cadre du Programme universitaire 2022.
* Le Programme de bourses de développement professionnel, entre janvier et mai, a enregistré les réalisations suivantes :
	+ Réception de candidats présélectionnés de la part des États membres de l’OEA ;
	+ Organisation du processus de sélection finale ;
	+ Attribution de 153 bourses pour 6 cours à des citoyens qui représentent 17 États membres de l’OEA.

**Portail éducationnel des Amériques**

* Formation de 1 458 citoyens à l’équité en matière de genre, aux droits de la personne, aux migrations et à l'enseignement des STEAM.
* Développement de 3 nouvelles salles de classes virtuelles pour des MOOC : Mobilité humaine, Biosécurité et Sûreté biologique.

**Fonds panaméricain Leo S. Rowe**

* Examen, évaluation et attribution concernant 47 demandes d’aide financière.
* Rédaction d’un rapport d’activité, présenté au Comité du Fonds Rowe.
* Réception de plus de 30 témoignages de bénéficiaires actuels.
* Réception de dons permettant de continuer à proposer des bourses complémentaires pour 5 années supplémentaires.

**AXE STRATÉGIQUE 4**

PROMOUVOIR UN TRAVAIL DÉCENT, DIGNE ET PRODUCTIF POUR TOUS

Dans le cadre du SEDI, le DHDEE renforce la capacité des États membres à améliorer les conditions de travail, à promouvoir les droits de travailleurs et à créer de l’emploi, ce qui contribue à favoriser un emploi productif et un travail décent pour tous. En outre, le DHDEE œuvre à la réalisation des mandats qui lui ont été confiés par la Conférence interaméricaine des ministres du Travail, dont, en premier lieu, bâtir un monde du travail plus résilient tout en permettant une récupération durable, équitable et centrée sur l’humain dans le domaine de l’emploi. À ce jour, en 2023, il a collaboré plus étroitement avec les ministères du Travail de la région et approfondi la coopération entre les États membres en amont de l’Assemblée générale de l’OEA. Étant donné que le marché du travail sera « hautement complexe et incertain » selon le pronostic de l’Organisation internationale du travail, cette collaboration, qui arrive à point nommé, est à la fois pertinente et essentielle pour remédier aux défis persistants comme l’emploi informel, la croissance limitée des ressources budgétaires et les revenus insuffisants des travailleurs.

Entre janvier et mai 2023, au titre de l’axe stratégique 4, le DHDEE a réalisé des progrès considérables en vue d’atteindre un certain nombre d’indicateurs de référence définis dans son Plan de travail 2023. Cinq activités de coopération technique entre les ministères du Travail de la région (sur 10 prévues pour 2023) sont déjà en cours. En outre, les ministères du Travail et/ou de l’Éducation de 27 États membres (contre 15 prévus pour 2023) ont participé à des activités de collaboration visant à améliorer leurs stratégies de coordination entre éducation et travail.

**OBJECTIF 4.1**

Renforcer les capacités institutionnelles des États-membres à améliorer la conformité avec la législation du travail et les principes et droits fondamentaux au travail, et promouvoir un dialogue social institutionnalisé entre les pouvoirs publics, les travailleurs et les employeurs.

**Réseau interaméricain pour l'administration du travail (RIAL)**

* Lancement de 5 activités de coopération techniques entre les ministères du Travail de l’Argentine, du Chili, de la Colombie, de la République dominicaine, de l’Équateur, de la Jamaïque, du Mexique, du Panama, de Saint-Kitts-et-Nevis et de l’Uruguay.
* Envoi de 10 bulletins d’information aux États membres portant sur les stratégies de respect du droit du travail.

**Comité technique permanent pour les questions de travail**

* Réception de contributions de représentants des travailleurs et des employeurs dans le cadre des débats continentaux sur l’égalité des genres et la coordination entre éducation et travail.

**OBJECTIF 4.2**

Accroître la coopération entre les États membres et promouvoir le renforcement institutionnel visant à agir sur les dossiers prioritaires en matière de marché du travail dans le contexte de la reprise post-pandémie, notamment l’égalité des genres, l’inclusion des populations vulnérables dans la vie active, le secteur informel et la coordination entre éducation et emploi.

**Conférence interaméricaine des ministres du Travail (CIMT)**

* Les ministères du Travail et/ou de l’Éducation de 27 États membres ont analysé des stratégies de coordination entre éducation et travail et échangé leurs expériences lors d’un atelier continental organisé à Buenos Aires.
* Les ministères du Travail de 27 États membres ont participé à des activités de coopération technique et à des dialogues sur l’égalité des genres et le travail domestique rémunéré, organisé avec la CIM en mars.

**Réseau interaméricain pour l'administration du travail (RIAL)**

* Envoi de 10 bulletins d’information aux États membres portant sur la formation professionnelle et l’égalité des genres.

**AXE STRATÉGIQUE 6**

FAVORISER LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET ÉTABLIR DES PARTENARIATS

Le DCF de l’OEA s’appuie sur des partenariats et alliances multisectoriels pour produire des initiatives de coopération technique ciblées qui s’appuient sur les communautés, sont mises en place au niveau locale, et répondent aux besoins spécifiques des États membres en matière de renforcement des capacités. Alors que cette année se caractérise, à ce stade, par une accélération des besoins dans le domaine du développement en raison, entre autres, des mesures de reprise post-COVID en cours et de l’accroissement des menaces liées au climat pour les populations vulnérables, ces initiatives se concentrent sur ceux qui en ont le plus besoin. Pour son cycle programmatique actuel (2021-2024), le DCF a reçu une enveloppe de 1,8 million de dollars des États-Unis [(AICD/JD/DE-131/21)](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=AICD/JD/DE&classNum=131&lang=e) afin de contribuer à la mise en œuvre de 18 programmes régionaux centrés sur l’éducation, la science et la technologie en tant que sujets transversaux entre quatre domaines thématiques : réoutillage des MPME grâce à l’innovation et à la technologie ; redéveloppement novateur des compétences au service de la reprise du secteur touristique et des économies régionales ; innovation scientifique et technique pour bâtir la résilience ; et science pour la prise de décision dans la planification des risques de catastrophe. En outre, afin de continuer à développer la coopération et de nouer des partenariats plus profonds sur tout le continent, le SEDI élabore un Programme de coopération linguistique pour promouvoir l’utilisation de l’anglais, de l’espagnol et du français dans le but de favoriser la communication, l’intégration et la collaboration entre les pays des Caraïbes.

Entre janvier et mai 2023, au titre de l’axe stratégique 6, le DCF et CooperaNet ont réalisé des progrès considérables en vue d’atteindre un certain nombre d’indicateurs de référence définis dans son Plan de travail 2023. Un rapport d’évaluation à mi-parcours du cycle programmatique 2021-2024 du DCF a été présenté à MB/AICD. En outre, six nouveaux comptes CooperaNet (sur quinze prévus pour 2023) ont été créés par des États membres. Enfin, un webinaire CooperaNet (sur quatre prévus pour 2023) a été organisé afin de diffuser les offres actives et les besoins existants dans différents domaines liés au changement climatique.

**OBJECTIF 6.1**

Favoriser la coopération bilatérale, sud-sud, triangulaire et internationale sur le continent.

**Fonds de coopération pour le développement (DCF)**

* Le MB/AICD a repoussé la date-butoir pour la transmission, par les États membres, de leurs engagements au titre du DCF 2022 pour la période d’octobre 2022 à avril 2023.
* Le MB/AICD a validé le paiement d’un audit externe des comptes du DCF pour les exercices budgétaires 2022-2024.
* Présentation d’un point d'information sur la mise en œuvre des projets lors de la réunion du MB/AICD en mars.
* Élaboration d’un rapport d’évaluation à mi-parcours du cycle programmatique 2021-2024 du DCF et présentation du rapport au MB/AICD en mai.

**Réseau interaméricain de coopération (CooperaNet)**

* Présentation des critères d’admissibilité pour le premier appel à experts lancé aux États membres lors de la réunion du MB/AICD en mai.
* Création de six nouveaux comptes (Belize, Grenade, Jamaïque, Suriname, Saint-Kitts-et-Nevis, Mexique).
* 15 points focaux des autorités de coopération (Belize, Brésil, Canada, Colombie, République dominicaine, Équateur, Grenade, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Paraguay, Saint-Kitts-et-Nevis, Suriname, Trinité-et-Tobago) ont reçu une formation à l’utilisation de la plateforme. Deux partenaires de développement (Geek Girls Latam et Makaia) ont également été formés.
* Organisation du premier webinaire au premier trimestre 2023, avec des présentations d’El Salvador et du Pérou. Lors du webinaire, des possibilités de coopération issues de ces deux pays ont été partagées avec 120 experts en coopération technique et responsables régionaux dans le domaine de la coopération. El Salvador a présenté l’initiative législative Nacer con Cariño. Le Pérou a détaillé l’organigramme de l’Agence péruvienne de coopération internationale et les efforts et bonnes pratiques du pays en la matière dans des domaines comme le changement climatique, la santé et le commerce extérieur, avec une approche décentralisée alignée sur le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et ses ODD.

**Programme de coopération linguistique**

* Présentation du concept du programme de coopération linguistique lors de la réunion du MB/AICD en mai.
* La proposition qui consisterait à positionner le programme dans un format en ligne dans le cadre de CooperaNet, en cours d’élaboration, sera diffusée au plus tard le 15 juin. Le Programme de coopération linguistique sera lancé en septembre.

**OBJECTIF 6.2**

Favoriser des partenariats multisectoriels efficaces pour aider les États membres à réaliser les ODD.

**Réseau interaméricain de coopération (CooperaNet)**

* Mise en lumière du cours de Structuralia sur l’IA dans le cadre de l’Académie des jeunes de l’OEA, qui sera disponible au plus tard fin juin et diffusé sur CooperaNet.
* Étroite collaboration avec le DED sur cinq essais techniques menés en anglais, en espagnol et en portugais afin de tester l'accès/inscription.

**Bureau exécutif du SEDI**

* Création d’une matrice de partenariat regroupant plus de 80 organisations afin d’explorer les possibilités de collaboration. Liste à mieux définir afin d’accorder la priorité aux partenariats liés à l’Académie des jeunes de l’OEA, à l’autonomisation économique des femmes, au développement professionnel des effectifs et à la prise de décision fondée sur la science et les données.

**OBJECTIF 6.3**

Aider les États membres à renforcer l’Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (et le Fonds de coopération pour le développement de l’OEA) à s’acquitter de leur fonction en tant que mécanismes de coopération centraux au sein de l’OEA.

**Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD)**

* Le MB/AICD a repoussé en mars les dates butoir pour les groupes de travail de l’Agence.
* Les groupes de travail orientent actuellement leur œuvre vers l’élaboration de propositions destinées à contribuer à leurs plans de travail et leurs objectifs, et vers l’organisation de la réunion en face-à-face prévue pour le mois de novembre.

**AXE STRATÉGIQUE 7**

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PORTS COMPÉTITIFS, SÛRS, DURABLES ET INCLUSIFS DANS LES ÉTATS MEMBRES

La Commission interaméricaine des ports (CIP) joue un rôle essentiel au sein de l’OEA car elle favorise le développement et l’exploitation efficace des ports dans l’ensemble des Amériques. En tant que forum spécialisé, et seul forum permanent qui réunit les autorités portuaires nationales des 34 États membres de l’OEA ainsi que des représentants du secteur des ports maritimes, la CIP s’attache à encourager la collaboration et à faciliter l’échange de pratiques optimales entre ses membres, ses membres associés et ses partenaires stratégiques afin d’apporter une contribution positive au commerce maritime, aux infrastructures portuaires et à la logistique. En facilitant le dialogue et la coopération entre les autorités portuaires, les acteurs du secteur privé et les pouvoirs publics, la CIP s’efforce d’améliorer la compétitivité et la durabilité des ports de l’ensemble du continent. Grâce à ses programmes d’assistance technique, à ses initiatives de formation et à ses plateformes de partage d’informations, la CIP contribue à la progression de pratiques de gestion portuaire, ce qui permet aux pays de maximiser le potentiel économique de leurs ports maritimes et de renforcer l’intégration régionale.

Entre janvier et mai 2023, au titre de l’axe stratégique 7, la CIP a réalisé des progrès considérables en vue d’atteindre un certain nombre d’indicateurs de référence définis dans son Plan de travail 2023. 178 bourses (sur 300 prévues pour 2023) dotées de 179 730 dollars des États-Unis ont déjà été attribuées à des représentants portuaires de 15 États membres de l’OEA. En outre, huit formations professionnelles en ligne certifiées (sur dix prévues pour 2023) ont été proposées par l’intermédiaire des partenaires stratégiques de la CIP. Enfin, quatre webinaires (sur neuf prévus pour 2023) ont déjà été organisés. Ils ont permis le partage de pratiques optimales avec 668 membres du personnel portuaire (sur 3 000 prévus pour 2023).

**OBJECTIF 7.1**

Renforcer l'efficacité et la durabilité des capacités institutionnelles de gestion portuaire des autorités portuaires nationales des États membres, y compris les membres associés et les partenaires stratégiques de la CIP.

**Secrétariat de la CIP**

* Attribution de 178 bourses (179 730 dollars des États-Unis) à des responsables portuaires de 15 États membres de l’OEA.
* Mise en place de 8 formations professionnelles en ligne certifiées par l’intermédiaire des partenaires stratégiques (Autorité portuaire nationale du Pérou et Centre national de formation portuaire de l’Argentine).
* Tenue de 4 webinaires entre mars et mai, qui ont permis le partage de pratiques optimales avec 668 membres du personnel portuaire.
* Diffusion de l’appel à candidatures pour la 36e formation avancée sur la gestion et les opérations portuaires.
* Tenue du IVe Séminaire continental sur la politique publique, la législation et la règlementation à Montevideo (Uruguay) en mars : 202 responsables portuaires de 23 États membres de la CIP ont participé (157 en ligne, 45 in situ).
* Tenue de la Ve Conférence continentale sur la logistique, l’innovation et la compétitivité à Panama en avril ; 130 responsables portuaires de 12 États membres de la CIP ont participé.
* Clôture de l’appel à candidatures pour le Prix maritime des Amériques et annonce des lauréats (des institutions privées du Pérou, de la Barbade, des États-Unis, du Brésil et du Mexique ont été récompensées dans les quatre catégories, et le Belize a reçu le prix d’excellence pour les femmes dans le secteur maritime et portuaire).

**OBJECTIF 7.2**

Encourager les débats et les dialogues politiques régionaux pour le développement portuaire interaméricain, y compris les chaînes d’approvisionnement, avec la participation du secteur privé au plus haut niveau.

**Secrétariat de la CIP**

* 20 pays ont confirmé à ce jour leur participation à la XIIIe réunion ordinaire de la CIP.
* Les 8 États membres du Conseil exécutif de la CIP (CECIP) ont confirmé leur participation à la XXIIIe réunion du CECIP.
* Adoption des rapports d’activité et financiers attendue lors de la XXIIIe réunion du CECIP.
* Réception et diffusion des candidatures pour les autorités du CECIP.
* Diffusion du projet de Plan d'action, du projet de résolution de Roatan et du Budget 2024-2026, dont l’adoption est prévue lors de la XIIIe réunion ordinaire de la CIP.

**OBJECTIF 7.3**

Encourager des partenariats bilatéraux, sud-sud, triangulaires, internationaux, et multisectoriels efficaces afin d’aider les autorités portuaires nationales à atteindre leurs objectifs en matière de technologie numérique et de durabilité grâce à des projets d’assistance technique et des partenariats public-privé.

**Secrétariat de la CIP**

* Tenue du IVe Atelier régional et du Ier Exercice sur table pour l’amélioration de la gestion des risques de catastrophe à Kingston (Jamaïque) en mai ; formation de 28 responsables portuaires de 12 États membres de la CIP.
* Production d’une feuille de route pour la mise en œuvre, avec des recommandations pour une exécution hiérarchisée et progressive des modules du système de communauté portuaire dans le cadre du Projet pour la création d’un système de communauté portuaire à la Barbade.
* Lancement de l’élaboration d’un rapport de pratiques optimales et d’un rapport d’analyse situationnelle dans le cadre du Projet pour une étude de faisabilité pour la création d’un guichet unique électronique pour le commerce au Belize.

**Membres associés et partenaires stratégiques de la CIP**

* Signature de 2 MOU : Empresa Multimodal S.A.S. et Women in Maritime Association Caribbean (WiMAC).
* Deux institutions ont rejoint la CIP en tant que membres associés : MIS Marine (Royaume-Uni) et l’Administration des services portuaires (Bolivie).

**CONCLUSION**

L’ŒUVRE DU SEDI POUR LE RESTE DE L’ANNÉE 2023 ET AU-DELÀ

 À ce stade, en 2023, un débat animé sur l’intelligence artificielle, des perspectives de croissance économique mondiale timides et des appels soutenus, lancés par les personnes les plus à risque, à assurer l’équité climatique sont dans l’air du temps. Le Secrétariat exécutif au développement intégré s’y est montré réceptif en organisant des tables rondes de haut niveau sur les impératifs de politique publique en matière d’intelligence artificielle dans les Amériques et en incorporant l’IA dans les modules d’apprentissages de son Académie des jeunes, mais aussi en favorisant des économies, des secteurs et des ports plus compétitifs grâce au partage de pratiques optimales et à des rencontres entre les autorités des États, et en faisant en sorte que l'élan des mouvements de lutte contre le changement climatique sur tout le continent se ressente dans ses programmes. Le SEDI a également continué à s’acquitter de son devoir de promouvoir un développement durable, inclusif et équitable pour les Amériques.

 L’*ethos* opérationnel du SEDI, qui s'aligne sur le mandat de l’OEA, *Plus de droits pour plus de personnes*, lui a permis de traduire des impératifs politiques par des programmes et activités concrets. La collaboration en cours avec des organisations de la société civile, des institutions régionales et internationales, le secteur privé et les États membres de l’OEA joue un rôle incontournable dans la réalisation de ces objectifs car elle permet une coordination, une coopération et un dialogue efficaces entre l'ensemble de ses départements. Le SEDI continuera de s’appuyer sur le dialogue politique et la coopération technique entre les États membres afin de donner la priorité à l’action pour le climat et au développement durable et, ce faisant, de répondre aux exigences d’un monde en mutation.

 Le Plan de travail 2023 du SEDI, mis en œuvre dans le cadre du Plan stratégique global de l’OEA, reflète l’attachement du Secrétariat à une programmation intégrée et à l’élimination des silos entre les différents départements. Ce rapport intermédiaire a proposé un point d’information sur les initiatives et les réussites du SEDI entre janvier et mai 2023.

Le Secrétariat tient à remercier formellement ses partenaires et les différents acteurs qui ont contribué à l’œuvre accompli et aux services rendus au continent jusqu’ici en 2023. Ensemble, nous continuons à avancer vers un avenir plus durable, inclusif et équitable pour les Amériques.

CIDRP03905F04